

L'an deux mil seize, le seize du mois de novembre à 20 heures le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Claude DABERT, Maire.
La séance a été publique.

Présents : Mmes et MM. DABERT Jean-Claude, DESSAIGNE Marc, JACOB Chantal, ANGLARET Pascal, FREITAS Manuel, PASTRE Annie, PELISSIER Alain

Absents excusés : Mme COUVE Christine, MM. PEGAS Paulo, BARROT Jean-François et MALLET Philippe

Mme Annie PASTRE a été élu secrétaire de séance.

M. le Président a ouvert la séance et a exposé ce qui suit :

CONTRAT A DUREE DETERMINEE – MALLET GUILLAUME

Afin de palier à l'absence de Monsieur PASTORELLI Jonathan en accident de travail et de M. Olivier POURCHON qui prend ses congés de fin d'année, il faut une personne pour palier au plus important. Il est donc décidé d'embaucher Monsieur Guillaume MALLET du Lundi 26 Décembre 2016 au Lundi 2 janvier 2017.

VIREMENT AU CCAS

Comme prévu au BP 2016 il est décidé de faire un virement de 4 000.00 € au CCAS.

TRANSFERT BRANCHE TELEVISION A LA COMMUNE DE CHAMPEIX

Suite à la dissolution du SIVOM, nous acceptons le transfert de la branche télévision à la Mairie de CHAMPEIX.

DECISIONS MODIFICATIVES – SECTION INVESTISSEMENT

Afin de régulariser la section d'investissement pour 2016, il faut faire les ouvertures de crédits suivants :

1 – REGULARISATION DE L'EMPRUNT ET REMBOURSEMENT DU PRET RELAIS

Recette Investissement compte 1641 : 150 000.00 €

Dépenses Investissement compte 1641 : 150 000.00 €

2- REGULARISATION ECRITURES 2015

Recettes Investissement compte 103 : 17 159.00 €

Dépenses Investissement compte 1678 : 17 159.00 €

INDEMNITES DU COMPTABLE

Il est décidé de verser 50 % des indemnités de conseil sur l'année 2016, soit 195.29 €

DESIGNATION DES DELEGUES DE LA NOUVELLE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Il faut un Titulaire et un Suppléant

TITULAIRE : Monsieur Jean-Claude DABERT

SUPPLEANT : Monsieur Philippe MALLET

MISE EN PLACE DU NOUVEAU REGIME INDEMNITAIRE – RIFSEEP

Monsieur le maire explique le nouveau régime indemnitaire qui remplace le précédent.

Il est décidé de le mettre en place au 01/01/2016 ou au 01/02/2016 après avis du Comité Technique du Centre de gestion.

LOCATION DE L'APPARTEMENT DU 3^{ème} ETAGE – MAISON DOUARRRE

Il est décidé de prendre contact avec les assistances sociales pour louer le logement.

COMPROMIS DE VENTE DE L'ECOLE

Il est fait lecture du compromis de vente fait par Monsieur Gérald DUCCELLIER Pour la vente de l'ancienne école.

Celui-ci est approuvé.

QUESTIONS DIVERSES

Rien ne restant à l'ordre du jour, M. le Maire déclare la session close.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

La séance est levée à 20h55